

doc
CA1
EA
97L35
FRE

6301748116

CA1 EA 97L35

Vivre à l'étranger

Canada

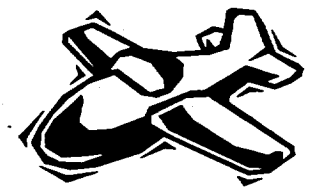
Initiation à la sécurité

Lorsque nous vivons au Canada, nous avons tendance, inconsciemment, à adopter des comportements qui nous aident à nous protéger du danger. Nous connaissons notre environnement social et nous avons confiance dans les services de sécurité qui nous sont offerts. Lorsque nous résidons dans un autre pays cependant, nous devons consciemment nous familiariser avec l'environnement et acquérir les habitudes quotidiennes qui nous permettront d'assurer notre sécurité personnelle.

Vivre et travailler dans un autre pays peut être enrichissant et agréable. Il est vrai cependant qu'il n'est peut-être pas toujours possible de jouir du même sentiment de sécurité à l'étranger que chez soi. Ne laissez pas l'insécurité et la peur venir gêner la possibilité de connaître une autre culture. Les personnes qui se préparent aux différences qu'elles peuvent trouver dans un nouveau pays, qui prennent les précautions de base pour assurer leur sécurité et qui adoptent des habitudes quotidiennes appropriées au niveau de risque seront plus sûres d'elles et vivront plus en sécurité.

Les dix points suivants, qui servent d'aide-mémoire, sont une brève introduction à la façon de vivre en sécurité à l'étranger. La nature et le niveau de risque varient dans chaque ville, dans chaque pays, et peuvent bien être fonction des événements politiques ou sociaux qui y surviennent. Ces principes de base devront sans aucun doute être adaptés à vos circonstances particulières; toutefois, ils vous aideront à penser aux mesures de sécurité qui conviennent à votre situation, et à les préparer.

Le personnel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, tant dans les missions qu'à l'Administration centrale, à Ottawa, est heureux de conseiller les Canadiens en poste à l'étranger. Il se fera également un plaisir de vous aider, vous et votre famille, à adopter des habitudes de sécurité personnelle qui conviendront dans le pays dans lequel vous résiderez.



À l'intérieur :

quelques conseils pour aider les familles canadiennes à s'adapter avec plus de confiance et de sécurité

à la vie à l'étranger

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

DEC 18 2002

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère



64601949